

**Réunion plénière téléphonique du Comité de Direction**  
**Procès - verbal**

**Judi 18 Juin 2020**  
**18 h 00**

Présidence :

Christophe SOLLNER

Présents :

BRICLOT Jean Marie, DALVIT Gabriel, DEHLINGER Benoît, GOTTE Michel, HAFFNER Jean – Marc, HOCQUAUX Christian, HUMBERT Jean-Louis, KIHLM Patrice, KOENIG Hervé, LAGRANGE Roger, MALEK Mustapha, MERULLA Vincent, MICHALSKI Edmond, MICHEL Robert, PAUL Dominique , TAESCH Pierre, Bernard THIRIAT, VIGNERON Henri, WIRIG Michel

Excusés :

BARTHEL Christelle, CASANOVA Dominique, COLOMBO Alain, FALCHI Antoine, GERARD Alain, KLEIN Renée, LACOUR Christian, PERNOT Jean-Maurice, SAUER Richard, SCHAEFER Odile, SERREDSZUM Cyril  
RODOLPHE Jean Marc, Conseiller Technique Régional

Assistent :

- Emmanuel SALING, Directeur Général du DMF
- Sébastien DANY, Conseiller Technique Développement et Animation des Pratiques
- Kévin KLAM, Conseiller Technique Développement et Animation des Pratiques

## **1. Carnet**

### **. Décès**

Monsieur Emmanuel SERIN, fils de Bernard SERIN, président du FC METZ, et membre du comité d'administration du club

Monsieur Jean Marie GEYER, membre de la commission des délégués, de la commission de discipline seniors OUEST Cattenom et de la commission Communication

Monsieur Roger FADERNE, ancien arbitre de Ligue et de la fédération

Monsieur Gérard BOUTON, ancien membre de la commission des terrains

Docteur Jean REISER, ancien président du club de Nilvange

Monsieur Romain SCHLICK, joueur du club de DELME-SOLGNE

### **. Naissance**

Charlie, deuxième petit-fils de Dominique PAUL et Madame, trésorier du DMF

### **. Prompt rétablissement :**

Monsieur Michel COURTEBRAY, membre de la commission de discipline seniors OUEST Cattenom

Monsieur Michel FIX, président de la commission des délégués

## **2. Informations du Président**

Christophe SOLLNER informe le Comité de Direction de l'arrêt de Michel COURTEBRAY de toutes ses fonctions de bénévole au sein du DMF ainsi que Jacques BRIOULLET, membre de la SCA de Metz. Il les remercie chaleureusement pour tout le travail effectué apprécié de tous.

## **3. Dématérialisation des licences :**

La FFF demande aux ligues et districts de poursuivre l'information. La LGEF a décidé de rendre celle-ci obligatoire dès cette saison. Elle a informé les clubs sur les modalités des demandes de licences par voie électronique.

La dématérialisation des licences suit son cours au sein des clubs, nécessitant un temps d'adaptation.

Il est important que l'information soit diffusée aux joueurs par les clubs : ce sont les maîtres d'œuvre.

Les sept membres de la Commission formation qui se sont formés à la dématérialisation par webinaires se tiennent à la disposition des secrétaires des clubs qui rencontreraient des difficultés.

#### **4. Assemblée Générale électorale du DMF**

Initialement programmée le 20 juin, contraint par la crise sanitaire, le Comité de Direction avait décidé de fixer sa date au 31 octobre 2020 lors de sa dernière réunion téléphonique. Sollicité pour sa salle de l'avenue Malraux à Metz, le Crédit Agricole de Metz a confirmé la mise à disposition des locaux à titre gracieux.

Les échéances et leurs dates limites réglementaires sont rappelées : envoi des convocations, de l'ordre du jour, des documents d'informations, appel à candidature pour l'élection du Comité de Direction, vœux des membres.

Les rapports d'activités de la saison tronquée 2019-2020 ont été demandés aux présidents des commissions. La date limite pour les retours est fixée au 15 août 2020.

#### **5. Remplacement du CTR**

La LGEF a lancé un appel à candidature pour pourvoir le poste de CTR laissé vacant. Après une première sélection, cinq candidats ont été conviés pour un entretien. Quatre candidats étaient présents, un absent excusé. Mickaël MAURICE ayant choisi de rester au FC METZ, c'est Aurélien FERRARI qui occupera le poste et sera affecté au DMF. Il sera reçu au DMF le lundi 22 juin 2020 accompagné du CTR pour une réunion de travail avec les CTD DAP et une présentation à des élus du Comité de Direction.

#### **6. Remise des dotations Nike en stock > Emmanuel SALING**

Le contrat Nike court jusqu'en 2026. La dotation s'élève à environ 75 000€.

La commande a été passée de manière traditionnelle selon les besoins habituels soit cent jeux de maillots.

Bernard THIRIAT (jeunes et Alain LEBEVRE (féminines) ont fait le point sur le nombre de ballons nécessaire pour les équipes de leur domaine.

Les clubs vont être avisés pour une manifestation de remise qui sera ultérieurement.

#### **7. Situation du personnel du DMF > Emmanuel SALING**

Toute l'équipe du personnel a traversé la crise sanitaire sans encombre.

L'équipe en rotations assure une permanence quotidienne pour les clubs au district.

Reprise totale à compter du 1 juillet. Actuellement l'équipe technique est à 50%, le Directeur général et la comptable à temps complet, le reste de l'équipe à deux jours par semaine de présence.

#### **8. Situation financière du DMF > Emmanuel SALING**

Sur la base des données fournies par le service comptabilité, il est pronostiqué une situation financière améliorée par rapport à la saison dernière.

Malgré tout, la situation financière engendrée par la pandémie créera certainement un déficit à l'heure de la clôture des comptes contrariant ainsi la volonté du Comité de Direction d'arriver à l'équilibre des comptes en dépenses et en recettes en fin d'exercice 2019-2020.

Dans le cadre du Fonds de Solidarité, la contribution du DMF sera de 1.45€ par licencié, le nombre de licenciés étant arrêté au 30 avril 2020.

#### **9. Dossiers ANS (Agence Nationale du Sport) ex CNDS > Emmanuel SALING**

Une somme d'un montant de 45 650€ est à répartir entre les clubs mosellans demandeurs. 27 dossiers ont été présentés Des aides de 1500€ à 4200€ iront aux clubs qui ont inscrit les actions éligibles à leur demande.

La cuvée de cette année laisse à penser qu'à l'avenir, le DMF pourrait mener une à plusieurs réunions d'information sur les subventionnements publics Celles-ci devraient déboucher sur une formation afin d'apporter une aide plus manifeste à nos clubs face à des dispositifs qui parfois les rebutent.

## **10. Fonds de solidarité de la FFF, des ligues et des districts > Christophe SOLLNER**

L'objectif de ces fonds réside dans l'aide aux clubs afin qu'ils puissent repartir dans de bonnes conditions la saison prochaine.

Tout le monde participe à ce fonds national : FFF + ligues + districts avec mise en place espérée à l'ouverture de la campagne des licences. Une réserve fédérale de 6 Millions d'euros + 8 Millions d'euros du FAFA réorienté (baisse de l'enveloppe équipements et transports) + 6 Millions ligues et districts (3€ par licence) soit au minimum 20Millions + ce qui est déjà versé : aide transport clubs nationaux 3Millions + 2Millions CO et 4M subvention ligue et district pour des actions non réalisées.

Part du fonds FFF affectée à chaque ligue calculée sur le nombre de licenciés de la Ligue Nombre de licences au 30 avril 2020 à confirmer avec une liberté au territoire de faire sa répartition de charge entre ligue et district en préconisant ligue (2€) et district (1€). La LGEF a décidé de mettre 1.55€ par licence, 1.45 par licence sera abondé par les districts du Grand Est

Aide aux clubs forfaitaire : 10€ par licence à déduire de la première facture club sur le compte Footclubs pour tout club qui en fait la demande quelle que soit la catégorie, la date limite étant fixée pour le moment au 30 septembre.

Obligation à chaque club de faire une demande. Dans le cas contraire il n'y aura pas d'aide et la somme prévue sera remise au pot commun de la Ligue. Un formulaire simple envoyé par la FFF à tous les clubs et traité par les centres de gestion ou formulaire en ligne et incontournable à la première ouverture de Footclubs par les clubs est diffusé début juillet au plus tard, le versement effectué après une campagne de communication en juin lancée par la FFF et relayée par les instances. Dès que toutes les demandes seront réceptionnées, le montant par licence à reverser aux clubs demandeurs pourra être calculé par chaque Ligue suivant les critères du COMEX.

Chaque ligue et district peut créer son fonds pour des actions locales en toute liberté. Ces initiatives locales devront être remontées à la FFF qui les ajoutera au montant du fonds de solidarité pour une communication sur l'aide totale apportée par le football.

Il n'y aura pas de problème pour avoir des comptes de résultats négatifs dans les instances suite à l'aide donnée aux clubs et donc d'utiliser une partie de sa réserve (pour ceux qui ont des réserves).

Il serait bienvenu que le DMF se replace sur un déficit cette saison afin d'aider les clubs mosellans en difficulté avec demande de justificatifs financiers.

Le Comité de Direction décide de créer son propre fonds de soutien venant en complément du fonds national. Les critères d'attribution et les montants alloués restent à déterminer.

## **11. Compétitions : Christophe SOLLNER et Henri VIGNERON**

**Coupe de France** : la campagne pour les engagements de l'édition 2020 – 2021 s'est achevée le 15 juin. Le nombre des engagements enregistrés par la LGEF pour cette compétition nationale est supérieur à celui de la saison passée. En attente d'officialisation, le premier tour devrait se jouer le premier week-end de septembre, le deuxième le week-end suivant et le troisième tour le dernier week-end de septembre.

**Championnats MOSELLE Seniors** : la commission dédiée du DMF établira un calendrier général de la saison 2020-2021 lorsque les informations concrètes officielles seront communiquées par la FFF. Pour l'heure, il est prématuré d'échafauder des hypothèses qui risquent d'être contredites par les faits.

La constitution des groupes pour la saison prochaine sera à l'ordre du jour une fois la campagne des engagements close.

**Championnats MOSELLE Jeunes** : une commission restreinte s'est tenue par voie téléphonique. Les accédants aux championnats R3 ainsi que les équipes pouvant monter dans les championnats interdistricts sont connus. Certains clubs ne souhaitant pas accéder, des modifications seront apportés aux différents tableaux une fois tous les desideratas des clubs concernés connus.

## **12. Nomination des commissions**

Le Comité de Direction demande à tous les membres des commissions du DMF de poursuivre leur mission au-delà du 30 juin 2020 et ce jusqu'à la fin de la mandature actuelle afin d'assurer la continuité des actions et des services.

Les nominations des membres de commissions pour la saison 2020-2021 se feront logiquement par les membres du Comité de Direction élus par l'Assemblée Générale électorale du 31 octobre

2020 lors de leur première réunion plénière. Cette réunion sera programmée courant novembre 2020.

A noter que les membres des commissions de discipline ainsi que ceux de la Commission d'Appel seront réglementairement nommés à ce moment-là pour la mandature 2020-2024.

### **13. Fusion de clubs :**

Plusieurs projets de fusion ont été transmis à la LGEF :

- AS GRAVEOTTE-FC VERNÉVILLE
- ESPOIR SPORTIF DU PAYS DE BITCHE : fusion des clubs de Petit-Réderching-Sierstahl avec Rohrbach-Bining
- MACHEREN et BETTING-HENRIVILLE-SEINGBOUSE par fusion absorption

Un groupement de clubs est né en Moselle Sud : l'ÉTOILE SPORTIF FOOTBALL 2018 avec les clubs mosellans de RECH, SARRALBE, VAL DE GUEBLANGE et le club du District d'Alsace KESKASTEL.

### **14. Arbitrage > Vincent MERULLA**

- Les arbitres ont reçu les dossiers médicaux. 427 arbitres sur 625 ont renouvelé à ce jour.
- Réunion de la CASMA (Commission d'Application du Statut Mosellan de l'Arbitrage) le samedi 20 juin au DMF pour l'établissement de la liste des clubs pouvant bénéficier de mutations supplémentaires ainsi que celle des clubs dont le nombre de mutations sera amputé.
- Stage de rentrée de la CDA
  - . Samedi 5 septembre à Pagny les Goin pour les arbitres de D1
  - . Dimanche 6 septembre au FC METZ (demande en cours) pour les contrôleurs
- Les stages des SCA sont actuellement en cours de programmation.
- Mutation des arbitres : 20 clubs devront payer la somme de 500€ au DMF fixé au statut financier.

### **15. Réunions annuelles > Henri VIGNERON**

. Réunions de septembre : les dates sont fixées (5, 12, 19, 26 septembre et 3 octobre 2020). Les vice-présidents de secteur se chargent de trouver des lieux pour ces réunions.

. Réunion des comportements à La Salle : jeudi 27 Août à 18h00 suivie d'un buffet

### **16. Services civiques > Emmanuel SALING**

30 services civiques disponibles pour les clubs du DMF à compter du 1er septembre pour une durée de service de 7 mois. Actuellement 28 clubs se sont portés candidats. Chaque club a droit à maximum de deux « Services Civiques »

### **17. Médailles du DMF > Henri VIGNERON**

Comme chaque saison, à la date limite fixée au 31 mars un certain nombre de demandes ont été enregistrées. Une chute notable du nombre de ces demandes est constatée.

40 demandes pour leurs dirigeants méritants émanent des clubs. Pour les membres des instances de l'arbitrage on totalise 16 demandes.

Après vérification de la conformité des demandes, le Comité de Direction valide les listes des demandes suivantes :

ALSTING ZINZING US:	HOY David
BOULAY CA :	GENTER Marie SAUER Frank ZAOUCHE Yanis
DIEUZE :	GRESSET Michel MOUTIER Gilles WICKLEIN Daniel
DOLVING ASC :	HUBER Boris

ENNERY JSO :	DOURNEL Roland LIMOUSIN Arnould ZAGARI Sébastien
FLETRANGE :	BECKER Denis LALLEMENT Jérôme
GUERTING AS :	JAGER Olivier TONNELIER Yvan ZEBICHE Claudia
HETTANGE GRANDE FC :	BONNARD Didier MIRANDA Hugo STEIMETZ Emeric
HILBESHEIM :	BOG Maxime MATT Francis ZIEGER Olivier
MARSPICH US :	LAUTER Albert PETESCH Thierry THOMAS Maxime
METZ APM :	ANASTASIO Gino BECKER Julien GNEMMI Johan
PHILIPPSBOURG :	BERGER Sébastien STAUB Dylan
REMERMING LES HARG :	HOFF Joseph MOHR Martial SCHMITT Christian
SOUCHT US :	BURG Jean-Claude KESSLER Jacky LOESEL Roland
VOLSTROFF :	BIZE Antoine FEUGRAY Colin FEUGRAY Peggy
WALSCHHEID :	CZORNIAK Joseph
SCA FORBACH :	BALLEVRE Jean-Marie ESCHENBRENNER Hubert IHMOUDNE Elmahjoub LAMPERT Julien NOEL Sébastien
SCA HAYANGE :	AMETRANO Mike CALGAGNO Joseph CICCONE Robert LANZI Alain POINSIGNON Christian
SCA METZ :	BEN JHA Saber BRIER Xavier

ESTRADA Francisco  
FRESNOY Fabien  
HINDERCHIETTE Audrey

SCA SARREBOURG : FRIEDRICH Laurent

**18. Coupe des établissements spécialisés > Emmanuel SALING.**

Reportée au 23 septembre compte tenu de l'état d'urgence sanitaire, Etienne MULLER, président de la commission des Ets Spécialisés fait connaître le souhait de sa commission de programmer cette coupe en juin 2021, les chefs d'établissements n'étant pas certains de pouvoir participer en septembre 2019.

**19. Divers**

Le Comité de Direction accède à la demande du club de JARNY (Meurthe-et-Moselle) de pouvoir s'engager pour la Coupe de Moselle Loisir-Vétérans sous réserve de l'accord du CD du District de Meurthe-et-Moselle.

**20. Tour de table**

**Mouss MALEK** : informe d'un dossier de création d'emploi de Créhange-Faulquemont en CDI responsable technique. Hombourg-Haut est en passe de présenter un projet identique.

**Christian HOCQUAUX** : préconise que dans les échanges par courriel les réponses soient individuelles afin de participer à l'effort nécessaire dans le domaine environnemental.

Le président du DMF envisage de réunir prochainement le Comité de Direction sous forme de réunion présentielle si les conditions sanitaires requises peuvent être satisfaites.

Pierre TAESCH, secrétaire général adjoint  
Henri VIGNERON, secrétaire général

**Réunion plénière téléphonique du Comité de Direction**  
**Procès - verbal**

**Judi 18 Juin 2020**  
**18 h 00**

Présidence :

Christophe SOLLNER

Présents :

BRICLOT Jean Marie, DALVIT Gabriel, DEHLINGER Benoît, GOTTE Michel, HAFFNER Jean – Marc, HOCQUAUX Christian, HUMBERT Jean-Louis, KIHLM Patrice, KOENIG Hervé, LAGRANGE Roger, MALEK Mustapha, MERULLA Vincent, MICHALSKI Edmond, MICHEL Robert, PAUL Dominique , TAESCH Pierre, Bernard THIRIAT, VIGNERON Henri, WIRIG Michel

Excusés :

BARTHEL Christelle, CASANOVA Dominique, COLOMBO Alain, FALCHI Antoine, GERARD Alain, KLEIN Renée, LACOUR Christian, PERNOT Jean-Maurice, SAUER Richard, SCHAEFER Odile, SERREDSZUM Cyril  
RODOLPHE Jean Marc, Conseiller Technique Régional

Assistent :

- Emmanuel SALING, Directeur Général du DMF
- Sébastien DANY, Conseiller Technique Développement et Animation des Pratiques
- Kévin KLAM, Conseiller Technique Développement et Animation des Pratiques

## **1. Carnet**

### **. Décès**

Monsieur Emmanuel SERIN, fils de Bernard SERIN, président du FC METZ, et membre du comité d'administration du club

Monsieur Jean Marie GEYER, membre de la commission des délégués, de la commission de discipline seniors OUEST Cattenom et de la commission Communication

Monsieur Roger FADERNE, ancien arbitre de Ligue et de la fédération

Monsieur Gérard BOUTON, ancien membre de la commission des terrains

Docteur Jean REISER, ancien président du club de Nilvange

Monsieur Romain SCHLICK, joueur du club de DELME-SOLGNE

### **. Naissance**

Charlie, deuxième petit-fils de Dominique PAUL et Madame, trésorier du DMF

### **. Prompt rétablissement :**

Monsieur Michel COURTEBRAY, membre de la commission de discipline seniors OUEST Cattenom

Monsieur Michel FIX, président de la commission des délégués

## **2. Informations du Président**

Christophe SOLLNER informe le Comité de Direction de l'arrêt de Michel COURTEBRAY de toutes ses fonctions de bénévole au sein du DMF ainsi que Jacques BRIOULLET, membre de la SCA de Metz. Il les remercie chaleureusement pour tout le travail effectué apprécié de tous.

## **3. Dématérialisation des licences :**

La FFF demande aux ligues et districts de poursuivre l'information. La LGEF a décidé de rendre celle-ci obligatoire dès cette saison. Elle a informé les clubs sur les modalités des demandes de licences par voie électronique.

La dématérialisation des licences suit son cours au sein des clubs, nécessitant un temps d'adaptation.

Il est important que l'information soit diffusée aux joueurs par les clubs : ce sont les maîtres d'œuvre.

Les sept membres de la Commission formation qui se sont formés à la dématérialisation par webinaires se tiennent à la disposition des secrétaires des clubs qui rencontreraient des difficultés.

#### **4. Assemblée Générale élective du DMF**

Initialement programmée le 20 juin, contraint par la crise sanitaire, le Comité de Direction avait décidé de fixer sa date au 31 octobre 2020 lors de sa dernière réunion téléphonique. Sollicité pour sa salle de l'avenue Malraux à Metz, le Crédit Agricole de Metz a confirmé la mise à disposition des locaux à titre gracieux.

Les échéances et leurs dates limites règlementaires sont rappelées : envoi des convocations, de l'ordre du jour, des documents d'informations, appel à candidature pour l'élection du Comité de Direction, vœux des membres.

Les rapports d'activités de la saison tronquée 2019-2020 ont été demandés aux présidents des commissions. La date limite pour les retours est fixée au 15 août 2020.

#### **5. Remplacement du CTR**

La LGEF a lancé un appel à candidature pour pourvoir le poste de CTR laissé vacant. Après une première sélection, cinq candidats ont été conviés pour un entretien. Quatre candidats étaient présents, un absent excusé. Mickaël MAURICE ayant choisi de rester au FC METZ, c'est Aurélien FERRARI qui occupera le poste et sera affecté au DMF. Il sera reçu au DMF le lundi 22 juin 2020 accompagné du CTR pour une réunion de travail avec les CTD DAP et une présentation à des élus du Comité de Direction.

#### **6. Remise des dotations Nike en stock > Emmanuel SALING**

Le contrat Nike court jusqu'en 2026. La dotation s'élève à environ 75 000€.

La commande a été passée de manière traditionnelle selon les besoins habituels soit cent jeux de maillots.

Bernard THIRIAT (jeunes et Alain LEBEVRE (féminines) ont fait le point sur le nombre de ballons nécessaire pour les équipes de leur domaine.

Les clubs vont être avisés pour une manifestation de remise qui sera ultérieurement.

#### **7. Situation du personnel du DMF > Emmanuel SALING**

Toute l'équipe du personnel a traversé la crise sanitaire sans encombre.

L'équipe en rotations assure une permanence quotidienne pour les clubs au district.

Reprise totale à compter du 1 juillet. Actuellement l'équipe technique est à 50%, le Directeur général et la comptable à temps complet, le reste de l'équipe à deux jours par semaine de présence.

#### **8. Situation financière du DMF > Emmanuel SALING**

Sur la base des données fournies par le service comptabilité, il est pronostiqué une situation financière améliorée par rapport à la saison dernière.

Malgré tout, la situation financière engendrée par la pandémie créera certainement un déficit à l'heure de la clôture des comptes contrariant ainsi la volonté du Comité de Direction d'arriver à l'équilibre des comptes en dépenses et en recettes en fin d'exercice 2019-2020.

Dans le cadre du Fonds de Solidarité, la contribution du DMF sera de 1.45€ par licencié, le nombre de licenciés étant arrêté au 30 avril 2020.

#### **9. Dossiers ANS (Agence Nationale du Sport) ex CNDS > Emmanuel SALING**

Une somme d'un montant de 45 650€ est à répartir entre les clubs mosellans demandeurs. 27 dossiers ont été présentés Des aides de 1500€ à 4200€ iront aux clubs qui ont inscrit les actions éligibles à leur demande.

La cuvée de cette année laisse à penser qu'à l'avenir, le DMF pourrait mener une à plusieurs réunions d'information sur les subventionnements publics Celles-ci devraient déboucher sur une formation afin d'apporter une aide plus manifeste à nos clubs face à des dispositifs qui parfois les rebutent.

## **10. Fonds de solidarité de la FFF, des ligues et des districts > Christophe SOLLNER**

L'objectif de ces fonds réside dans l'aide aux clubs afin qu'ils puissent repartir dans de bonnes conditions la saison prochaine.

Tout le monde participe à ce fonds national : FFF + ligues + districts avec mise en place espérée à l'ouverture de la campagne des licences. Une réserve fédérale de 6 Millions d'euros + 8 Millions d'euros du FAFA réorienté (baisse de l'enveloppe équipements et transports) + 6 Millions ligues et districts (3€ par licence) soit au minimum 20Millions + ce qui est déjà versé : aide transport clubs nationaux 3Millions + 2Millions CO et 4M subvention ligue et district pour des actions non réalisées.

Part du fonds FFF affectée à chaque ligue calculée sur le nombre de licenciés de la Ligue Nombre de licences au 30 avril 2020 à confirmer avec une liberté au territoire de faire sa répartition de charge entre ligue et district en préconisant ligue (2€) et district (1€). La LGEF a décidé de mettre 1.55€ par licence, 1.45 par licence sera abondé par les districts du Grand Est

Aide aux clubs forfaitaire : 10€ par licence à déduire de la première facture club sur le compte Footclubs pour tout club qui en fait la demande quelle que soit la catégorie, la date limite étant fixée pour le moment au 30 septembre.

Obligation à chaque club de faire une demande. Dans le cas contraire il n'y aura pas d'aide et la somme prévue sera remise au pot commun de la Ligue. Un formulaire simple envoyé par la FFF à tous les clubs et traité par les centres de gestion ou formulaire en ligne et incontournable à la première ouverture de Footclubs par les clubs est diffusé début juillet au plus tard, le versement effectué après une campagne de communication en juin lancée par la FFF et relayée par les instances. Dès que toutes les demandes seront réceptionnées, le montant par licence à reverser aux clubs demandeurs pourra être calculé par chaque Ligue suivant les critères du COMEX.

Chaque ligue et district peut créer son fonds pour des actions locales en toute liberté. Ces initiatives locales devront être remontées à la FFF qui les ajoutera au montant du fonds de solidarité pour une communication sur l'aide totale apportée par le football.

Il n'y aura pas de problème pour avoir des comptes de résultats négatifs dans les instances suite à l'aide donnée aux clubs et donc d'utiliser une partie de sa réserve (pour ceux qui ont des réserves).

Il serait bienvenu que le DMF se replace sur un déficit cette saison afin d'aider les clubs mosellans en difficulté avec demande de justificatifs financiers.

Le Comité de Direction décide de créer son propre fonds de soutien venant en complément du fonds national. Les critères d'attribution et les montants alloués restent à déterminer.

## **11. Compétitions : Christophe SOLLNER et Henri VIGNERON**

**Coupe de France** : la campagne pour les engagements de l'édition 2020 – 2021 s'est achevée le 15 juin. Le nombre des engagements enregistrés par la LGEF pour cette compétition nationale est supérieur à celui de la saison passée. En attente d'officialisation, le premier tour devrait se jouer le premier week-end de septembre, le deuxième le week-end suivant et le troisième tour le dernier week-end de septembre.

**Championnats MOSELLE Seniors** : la commission dédiée du DMF établira un calendrier général de la saison 2020-2021 lorsque les informations concrètes officielles seront communiquées par la FFF. Pour l'heure, il est prématuré d'échafauder des hypothèses qui risquent d'être contredites par les faits.

La constitution des groupes pour la saison prochaine sera à l'ordre du jour une fois la campagne des engagements close.

**Championnats MOSELLE Jeunes** : une commission restreinte s'est tenue par voie téléphonique. Les accédants aux championnats R3 ainsi que les équipes pouvant monter dans les championnats interdistricts sont connus. Certains clubs ne souhaitant pas accéder, des modifications seront apportés aux différents tableaux une fois tous les desideratas des clubs concernés connus.

## **12. Nomination des commissions**

Le Comité de Direction demande à tous les membres des commissions du DMF de poursuivre leur mission au-delà du 30 juin 2020 et ce jusqu'à la fin de la mandature actuelle afin d'assurer la continuité des actions et des services.

Les nominations des membres de commissions pour la saison 2020-2021 se feront logiquement par les membres du Comité de Direction élus par l'Assemblée Générale électorale du 31 octobre

2020 lors de leur première réunion plénière. Cette réunion sera programmée courant novembre 2020.

A noter que les membres des commissions de discipline ainsi que ceux de la Commission d'Appel seront réglementairement nommés à ce moment-là pour la mandature 2020-2024.

### **13. Fusion de clubs :**

Plusieurs projets de fusion ont été transmis à la LGEF :

- AS GRAVEOTTE-FC VERNÉVILLE
- ESPOIR SPORTIF DU PAYS DE BITCHE : fusion des clubs de Petit-Réderching-Sierstahl avec Rohrbach-Bining
- MACHEREN et BETTING-HENRIVILLE-SEINGBOUSE par fusion absorption

Un groupement de clubs est né en Moselle Sud : l'ÉTOILE SPORTIF FOOTBALL 2018 avec les clubs mosellans de RECH, SARRALBE, VAL DE GUEBLANGE et le club du District d'Alsace KESKASTEL.

### **14. Arbitrage > Vincent MERULLA**

- Les arbitres ont reçu les dossiers médicaux. 427 arbitres sur 625 ont renouvelé à ce jour.
- Réunion de la CASMA (Commission d'Application du Statut Mosellan de l'Arbitrage) le samedi 20 juin au DMF pour l'établissement de la liste des clubs pouvant bénéficier de mutations supplémentaires ainsi que celle des clubs dont le nombre de mutations sera amputé.
- Stage de rentrée de la CDA
  - . Samedi 5 septembre à Pagny les Goin pour les arbitres de D1
  - . Dimanche 6 septembre au FC METZ (demande en cours) pour les contrôleurs
- Les stages des SCA sont actuellement en cours de programmation.
- Mutation des arbitres : 20 clubs devront payer la somme de 500€ au DMF fixé au statut financier.

### **15. Réunions annuelles > Henri VIGNERON**

. Réunions de septembre : les dates sont fixées (5, 12, 19, 26 septembre et 3 octobre 2020). Les vice-présidents de secteur se chargent de trouver des lieux pour ces réunions.

. Réunion des comportements à La Salle : jeudi 27 Août à 18h00 suivie d'un buffet

### **16. Services civiques > Emmanuel SALING**

30 services civiques disponibles pour les clubs du DMF à compter du 1er septembre pour une durée de service de 7 mois. Actuellement 28 clubs se sont portés candidats. Chaque club a droit à maximum de deux « Services Civiques »

### **17. Médailles du DMF > Henri VIGNERON**

Comme chaque saison, à la date limite fixée au 31 mars un certain nombre de demandes ont été enregistrées. Une chute notable du nombre de ces demandes est constatée.

40 demandes pour leurs dirigeants méritants émanent des clubs. Pour les membres des instances de l'arbitrage on totalise 16 demandes.

Après vérification de la conformité des demandes, le Comité de Direction valide les listes des demandes suivantes :

ALSTING ZINZING US:	HOY David
BOULAY CA :	GENTER Marie SAUER Frank ZAOUCHE Yanis
DIEUZE :	GRESSET Michel MOUTIER Gilles WICKLEIN Daniel
DOLVING ASC :	HUBER Boris

ENNERY JSO :	DOURNEL Roland LIMOUSIN Arnould ZAGARI Sébastien
FLETRANGE :	BECKER Denis LALLEMENT Jérôme
GUERTING AS :	JAGER Olivier TONNELIER Yvan ZEBICHE Claudia
HETTANGE GRANDE FC :	BONNARD Didier MIRANDA Hugo STEIMETZ Emeric
HILBESHEIM :	BOG Maxime MATT Francis ZIEGER Olivier
MARSPICH US :	LAUTER Albert PETESCH Thierry THOMAS Maxime
METZ APM :	ANASTASIO Gino BECKER Julien GNEMMI Johan
PHILIPPSBOURG :	BERGER Sébastien STAUB Dylan
REMERMING LES HARG :	HOFF Joseph MOHR Martial SCHMITT Christian
SOUCHT US :	BURG Jean-Claude KESSLER Jacky LOESEL Roland
VOLSTROFF :	BIZE Antoine FEUGRAY Colin FEUGRAY Peggy
WALSCHHEID :	CZORNIAK Joseph
SCA FORBACH :	BALLEVRE Jean-Marie ESCHENBRENNER Hubert IHMOUDNE Elmahjoub LAMPERT Julien NOEL Sébastien
SCA HAYANGE :	AMETRANO Mike CALGAGNO Joseph CICCONE Robert LANZI Alain POINSIGNON Christian
SCA METZ :	BEN JHA Saber BRIER Xavier

ESTRADA Francisco  
FRESNOY Fabien  
HINDERCHIETTE Audrey

SCA SARREBOURG : FRIEDRICH Laurent

**18. Coupe des établissements spécialisés > Emmanuel SALING.**

Reportée au 23 septembre compte tenu de l'état d'urgence sanitaire, Etienne MULLER, président de la commission des Ets Spécialisés fait connaître le souhait de sa commission de programmer cette coupe en juin 2021, les chefs d'établissements n'étant pas certains de pouvoir participer en septembre 2019.

**19. Divers**

Le Comité de Direction accède à la demande du club de JARNY (Meurthe-et-Moselle) de pouvoir s'engager pour la Coupe de Moselle Loisir-Vétérans sous réserve de l'accord du CD du District de Meurthe-et-Moselle.

**20. Tour de table**

**Mouss MALEK** : informe d'un dossier de création d'emploi de Créhange-Faulquemont en CDI responsable technique. Hombourg-Haut est en passe de présenter un projet identique.

**Christian HOCQUAUX** : préconise que dans les échanges par courriel les réponses soient individuelles afin de participer à l'effort nécessaire dans le domaine environnemental.

Le président du DMF envisage de réunir prochainement le Comité de Direction sous forme de réunion présentielle si les conditions sanitaires requises peuvent être satisfaites.

Pierre TAESCH, secrétaire général adjoint  
Henri VIGNERON, secrétaire général